



Bureau Principal :
9 rue du Port
72000 LE MANS
Tel : 02.43.25.26.27

Bureau secondaire :
37 rue de la Petite Falaise
56410 ERDEVEN
Tel : 02.57.94.00.15

SAS ONCIME

Rue du 19^{ème} Dragon

56520 GUIDEL

SIRET : 813 716 487 00018

APE : 7739Z

COMPTES ANNUELS AU

31 DECEMBRE 2023

Sommaire

Attestation de Présentation	1
Bilan	2
ACTIF	2
<i>Actif immobilisé</i>	2
<i>Actif circulant</i>	2
PASSIF	3
<i>Capitaux Propres</i>	3
<i>Provisions pour risques et charges</i>	3
<i>Emprunts et dettes</i>	3
Compte de résultat	4
Bilan détaillé	6
ACTIF	6
<i>Actif immobilisé</i>	6
<i>Actif circulant</i>	6
PASSIF	7
<i>Capitaux Propres</i>	7
<i>Provisions pour risques et charges</i>	7
<i>Emprunts et dettes</i>	7
Compte de résultat détaillé	8
Soldes intermédiaires de gestion détaillé	10
Annexe aux comptes annuels	12
Liasse Fiscale	20

Attestation de Présentation

ATTESTATION d'expert comptable

MISSION DE PRÉSENTATION DES COMPTES ANNUELS

Dans le cadre de la mission de Présentation des comptes annuels de l'entreprise ONCIME SAS pour l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023 et conformément à nos accords, j'ai effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation de comptes.

A la date de mes travaux qui ne constituent ni un examen limité, ni un audit et à l'issue de ceux-ci, je n'ai pas relevé d'élément remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels.

Les modalités d'exécution de nos travaux, telles qu'elles ont été définies, nous conduisent à formuler les commentaires suivants quant au respect des règles de diligence :

- Les stocks et travaux en cours sont comptabilisés pour les montants tels qu'ils ressortent des relevés d'inventaires établis par l'entreprise.
- Les comptes de régularisation, les provisions et les dotations ont été évalués sur la base des informations et documents fournis par l'entreprise.
- Nous avons procédé, par tests, au rapprochement des comptes de charges avec l'ensemble des états, déclarations, avis, contrats et quittances correspondants.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 36 pages, se caractérisent par les données suivantes :

Total du bilan	304 522,60 Euros
Chiffre d'affaires	44 185,80 Euros
Résultat net comptable	19 441,07 Euros

Fait à LE MANS
Le 08/01/2024

Sébastien PISSOT
Expert-Comptable

Hervé BOUTTIER
Directeur Associé

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels	221 359	60 053	161 305	162 846	- 1 541
Autres immobilisations corporelles	420	420		123	- 123
Immobilisations en cours				10 936	- 10 936
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	232		232	232	
Créances rattachées à des participations	23		23	23	
Autres titres immobilisés	150		150	46 114	- 45 964
Prêts					
Autres immobilisations financières	144		144	144	
TOTAL (I)	222 327	60 474	161 854	220 416	- 58 562
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	1 908		1 908	2 747	- 839
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs					
. Personnel					
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéfices					
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	125		125	7 663	- 7 538
. Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	109 571		109 571		109 571
Disponibilités	31 065		31 065	54 561	- 23 496
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance				1 748	- 1 748
TOTAL (II)	142 669		142 669	66 719	75 950
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	364 996	60 474	304 523	287 135	17 388

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 210 925)	210 925	210 795	130
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	24 094	23 949	145
Ecarts de réévaluation			
Réserve légale	1 977	1 185	792
Réserves statutaires ou contractuelles	6 441	3 272	3 169
Réserves réglementées			
Autres réserves	23 792	12 066	11 726
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	19 441	15 847	3 594
Subventions d'investissement	12 421	13 621	- 1 200
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	299 090	280 734	18 356
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts			
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 003	1 436	- 433
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel			
. Organismes sociaux			
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 142	2 218	924
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 287		1 287
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		2 747	- 2 747
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	5 432	6 401	- 969
Écart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	304 523	287 135	17 388

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	44 186		44 186	36 508	7 678	21,03
Chiffres d'affaires Nets	44 186		44 186	36 508	7 678	21,03
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation						
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges						
Autres produits				1	- 1	-100
Total des produits d'exploitation (I)			44 186	36 509	7 677	21,03
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			9 053	10 814	- 1 761	-16,28
Impôts, taxes et versements assimilés			309	295	14	4,75
Salaires et traitements						
Charges sociales						
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 771	12 960	811	6,26
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			0	1	- 1	-100
Total des charges d'exploitation (II)			23 133	24 070	- 937	-3,89
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			21 053	12 439	8 614	69,25
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations						
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés			620	343	277	80,76
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement						
Total des produits financiers (V)			620	343	277	80,76
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées						
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)						
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			620	343	277	80,76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			21 672	12 782	8 890	69,55

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 704	- 4 704	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital	47 164	38 197	8 967	23,48
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)	47 164	42 901	4 263	9,94
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		43	- 43	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	45 964	36 997	8 967	24,24
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	45 964	37 040	8 924	24,09
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 200	5 861	- 4 661	-79,53
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	3 431	2 796	635	22,71
Total des Produits (I+III+V+VII)	91 969	79 753	12 216	15,32
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	72 528	63 906	8 622	13,49
RESULTAT NET	19 441	15 847	3 594	22,68
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Bilan détaillé

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Actif immobilisé					
Installations tech., matériel & outillage indu	221 359	60 053	161 305	162 846	- 1 541
INSTALLATIONS COMPLEXES	63 072		63 072	63 072	
MATERIEL	158 287		158 287	146 179	12 108
AMORT. INSTALL COMPLEXES		12 616	-12 616	-9 462	- 3 154
AMORT. MATERIELS		47 438	-47 438	-36 943	- 10 495
Autres immobilisations corporelles	420	420		123	- 123
MAT.BUREAU & INFORMAT	420		420	420	
AMORT.MAT.BUREAU & IN		420	-420	-297	- 123
Immobilisations en cours				10 936	- 10 936
IMMOBILISATIONS EN C				10 936	- 10 936
Autres participations	232		232	232	
PARTICIPATION ACTIONS	232		232	232	
Créances rattachées à des participations	23		23	23	
APPORTS NON CAPITALISES	23		23	23	
Autres titres immobilisés	150		150	46 114	- 45 964
PART B CCO				45 948	- 45 948
PART A CCO				15	- 15
ACTIONS KERWATT	50		50	50	
PARTS SOCIALES COURTE ECHELLE	100		100	100	
Autres immobilisations financières	144		144	144	
CAUTIONS GETS	144		144	144	
TOTAL (I)	222 327	60 474	161 854	220 416	- 58 562
Actif circulant					
Clients et comptes rattachés	1 908		1 908	2 747	- 839
CLIENTS				2 747	- 2 747
CLIENTS FACT. A ETABLIR	1 908		1 908	1 908	1 908
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	125		125	7 663	- 7 538
TVA DEDUCTIBLE SUR ABS	75		75	75	75
TVA DEDUCTIBLE				114	- 114
REMBOURSEMENT TVA DEMANDE				7 549	- 7 549
TCA S/FACT. NON PARVENUES	50		50	50	50
Valeurs mobilières de placement	109 571		109 571		109 571
PARTS SOCIALES CCOP	109 571		109 571		109 571
Disponibilités	31 065		31 065	54 561	- 23 496
CREDIT COOPERATIF	31 065		31 065	12 054	19 011
CREDIT COOPERATIF COMPTE 50325				42 507	- 42 507
Charges constatées d'avance				1 748	- 1 748
CHARGES CONSTAT.D'AVANCE				1 748	- 1 748
TOTAL (II)	142 669		142 669	66 719	75 950
TOTAL ACTIF (0 à V)	364 996	60 474	304 523	287 135	17 388

Bilan détaillé (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 210 925)	210 925	210 795	130
<i>CAPITAL SOCIAL</i>	210 925	210 795	130
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	24 094	23 949	145
<i>PRIME D'EMISSION</i>	8 694	8 549	145
<i>PRIME DE FUSION</i>	15 400	15 400	
Réserve légale	1 977	1 185	792
<i>RESERVE LEGALE</i>	1 977	1 185	792
Réserves statutaires ou contractuelles	6 441	3 272	3 169
<i>RESERVE STATUTAIRE</i>	6 441	3 272	3 169
Autres réserves	23 792	12 066	11 726
<i>AUTRES RESERVES</i>	23 792	12 066	11 726
Résultat de l'exercice	19 441	15 847	3 594
Subventions d'investissement	12 421	13 621	- 1 200
<i>SUBVENTIONS D'EQUIPE</i>	18 000	18 000	
<i>SUBVENTIONS INSCR.A</i>	-5 579	-4 379	- 1 200
TOTAL (I)	299 090	280 734	18 356
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 003	1 436	- 433
<i>FOURNISSEURS</i>	450	1 436	- 986
<i>FOURN. FACT. NON PARVENUES</i>	553		553
. Etat, impôts sur les bénéfices	3 142	2 218	924
<i>IMPOT SUR LES SOCIETES</i>	3 142	2 218	924
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	1 287		1 287
<i>TVA A DECAISSER</i>	1 287		1 287
Autres dettes		2 747	- 2 747
<i>CLIENTS AVOIR A ETABLIR</i>		2 747	- 2 747
TOTAL (IV)	5 432	6 401	- 969
TOTAL PASSIF (I à V)	304 523	287 135	17 388

Compte de résultat détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Production vendue services	44 186		44 186	36 508	7 678	21,03
<i>VENTE ELECTRICITE</i>	14 567		14 567	12 233	2 334	19,08
<i>PRESTATIONS 20%</i>	29 593		29 593	24 229	5 364	22,14
<i>PROD. ACTIVITES ANNEXES</i>	26		26	47	- 21	-44,68
Chiffre d'affaires Net	44 186		44 186	36 508	7 678	21,03

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)		Variation absolue	%
Autres produits				1	- 1	-100
<i>CHARGES DIVERSES CHARGES DIVERSES</i>				1	- 1	-100
Total des produits d'exploitation (I)			44 186	36 509	7 677	21,03
Autres achats et charges externes			9 053	10 814	- 1 761	-16,28
<i>SOUS-TRAITANCE</i>			800	800		N/S
<i>ELECTRICITE</i>			34	35	- 1	-2,86
<i>PETIT MATERIEL</i>			21	54	- 33	-61,11
<i>FOURNITURES ADMINISTRATIVES</i>			17		17	N/S
<i>LOCATIONS IMMOBILIERES</i>			696		696	N/S
<i>LOCATION MOBILIERE</i>			29	11	18	163,64
<i>LOCATION LECTEUR CAP</i>			33		33	N/S
<i>ENTRETIEN IMMOBILIER</i>			330		330	N/S
<i>MAINTENANCE</i>			724	30	694	N/S
<i>ASSURANCE MULTIRISQUES</i>			1 748	1 634	114	6,98
<i>PERSONNEL EXTERIEUR</i>			1 761	2 868	- 1 107	-38,60
<i>HONORAIRES COMPTABLES</i>			1 500	2 087	- 587	-28,13
<i>HONORAIRES JURIDIQUES</i>				1 409	- 1 409	-100
<i>FRAIS ACTES & CONTEN</i>			96	320	- 224	-70,00
<i>ANNONCES ET INSERTIO</i>				750	- 750	-100
<i>CATALOGUES ET IMPRIM</i>				29	- 29	-100
<i>DEPLACEMENTS</i>			78		78	N/S
<i>FRAIS POSTAUX</i>			12		12	N/S
<i>SERVICES BANCAIRES</i>			415	423	- 8	-1,89
<i>COTISATIONS</i>			760	670	90	13,43
<i>COTISATION GETS</i>				495	- 495	-100
Impôts, taxes et versements assimilés			309	295	14	4,75
<i>CFE</i>			309	295	14	4,75
Dotations aux amortissements sur immobilisations			13 771	12 960	811	6,26
<i>DOT.AMORT.IMMO.CORPO</i>			13 771	12 960	811	6,26
Autres charges			0	1	- 1	-100
<i>AJUSTEMENTS DIVERS</i>			0	1	- 1	-100
Total des charges d'exploitation (II)			23 133	24 070	- 937	-3,89
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			21 053	12 439	8 614	69,25
Autres intérêts et produits assimilés			620	343	277	80,76
<i>AUTRES PROD.FINANCIER</i>			620	343	277	80,76
Total des produits financiers (V)			620	343	277	80,76
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			620	343	277	80,76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)			21 672	12 782	8 890	69,55
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				4 704	- 4 704	-100
<i>DONS</i>				96	- 96	-100
<i>AUTRES PROD.EXCEP.GE</i>				4 608	- 4 608	-100
Produits exceptionnels sur opérations en capital			47 164	38 197	8 967	23,48
<i>PRODUITS CESS ELEM.C</i>				36 997	- 36 997	-100

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2022 (12 mois)	Variation absolue	%
<i>PRIX DE CESSION IMMOBILITAIRES FIN; QUOTE-PART SUBVENTIONS</i>	45 964		45 964	N/S
	1 200	1 201	- 1	-0,08
Total des produits exceptionnels (VII)	47 164	42 901	4 263	9,94
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion <i>AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES</i>		43	- 43	-100
		43	- 43	-100
Charges exceptionnelles sur opérations en capital <i>VAL. NETTE DE CESSION DES IMMOBILITAIRES</i>	45 964	36 997	8 967	24,24
	45 964	36 997	8 967	24,24
Total des charges exceptionnelles (VIII)	45 964	37 040	8 924	24,09
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 200	5 861	- 4 661	-79,53
Impôts sur les bénéfices (X) <i>IMPOTS SUR LES BENEFICES</i>	3 431	2 796	635	22,71
	3 431		3 431	N/S
<i>IS IMPOTS SUR LES BENEFICES</i>		2 796	- 2 796	-100
Total des Produits (I+III+V+VII)	91 969	79 753	12 216	15,32
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	72 528	63 906	8 622	13,49
RESULTAT NET	19 441	15 847	3 594	22,68

Soldes intermédiaires de gestion détaillé

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
+Production vendue	44 186	36 508	7 678	21,03
<i>VENTE ELECTRICITE</i>	14 567	12 233	2 334	19,08
<i>PRESTATIONS 20%</i>	29 593	24 229	5 364	22,14
<i>PROD. ACTIVITES ANNEXES</i>	26	47	- 21	-44,68
Production de l'exercice	44 186	36 508	7 678	21,03
- Sous-traitance directe	800		800	N/S
<i>SOUS-TRAITANCE</i>	800		800	N/S
Marge brute sur production (II)	43 386	36 508	6 878	18,84
Taux de marge brute sur production	98,19 %	100,00 %		
Marge brute globale (I + II)	43 386	36 508	6 878	18,84
Taux de marge brute globale	98,19 %	100,00 %		
- Services extérieurs et autres charges externes	8 253	10 814	- 2 561	-23,68
<i>ELECTRICITE</i>	34	35	- 1	-2,86
<i>PETIT MATERIEL</i>	21	54	- 33	-61,11
<i>FOURNITURES ADMINISTRATIVES</i>	17		17	N/S
<i>LOCATIONS IMMOBILIERES</i>	696		696	N/S
<i>LOCATION MOBILIERE</i>	29	11	18	163,64
<i>LOCATION LECTEUR CAP</i>	33		33	N/S
<i>ENTRETIEN IMMOBILIER</i>	330		330	N/S
<i>MAINTENANCE</i>	724	30	694	N/S
<i>ASSURANCE MULTIRISQUES</i>	1 748	1 634	114	6,98
<i>PERSONNEL EXTERIEUR</i>	1 761	2 868	- 1 107	-38,60
<i>HONORAIRES COMPTABLES</i>	1 500	2 087	- 587	-28,13
<i>HONORAIRES JURIDIQUES</i>		1 409	- 1 409	-100
<i>FRAIS ACTES & CONTEN</i>	96	320	- 224	-70,00
<i>ANNONCES ET INSERTIO</i>		750	- 750	-100
<i>CATALOGUES ET IMPRIM</i>		29	- 29	-100
<i>DEPLACEMENTS</i>	78		78	N/S
<i>FRAIS POSTAUX</i>	12		12	N/S
<i>SERVICES BANCAIRES</i>	415	423	- 8	-1,89
<i>COTISATIONS</i>	760	670	90	13,43
<i>COTISATION GETS</i>		495	- 495	-100
Valeur ajoutée produite	35 133	25 694	9 439	36,74
Valeur ajoutée / chiffre d'affaires	79,51 %	70,38 %		
- Impôts, taxes et versements assimilés	309	295	14	4,75
<i>CFE</i>	309	295	14	4,75
Excédent brut d'exploitation	34 824	25 399	9 425	37,11
Excédent brut d'exploitation / chiffre d'affaires	78,81 %	69,57 %		
- Dotations aux amortissements sur immobilisations	13 771	12 960	811	6,26
<i>DOT.AMORT.IMMO.CORPO</i>	13 771	12 960	811	6,26
+Autres produits de gestion courante		1	- 1	-100
<i>CHARGES DIVERSES CHARGES DIVERSES</i>		1	- 1	-100
- Autres charges de gestion courante	0	1	- 1	-100
<i>AJUSTEMENTS DIVERS</i>	0	1	- 1	-100
Résultat d'exploitat° (hors charges & prod.financie	21 053	12 439	8 614	69,25
Résultat d'exploitation / chiffre d'affaires	47,65 %	34,07 %		
+Autres intérêts et produits assimilés	620	343	277	80,76
<i>AUTRES PROD.FINANCIE</i>	620	343	277	80,76
Résultat courant avant impôts	21 672	12 782	8 890	69,55
Résultat courant / chiffre d'affaires	49,05 %	35,01 %		

	Exercice clos le 31/12/2023 (12 mois)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Variation	%
+Produits exceptionnels sur opérations de gestion		4 704	- 4 704	-100
<i>DONS</i>		96	- 96	-100
<i>AUTRES PROD.EXCEP.GE</i>		4 608	- 4 608	-100
+Produits exceptionnels sur opérations en capital	47 164	38 197	8 967	23,48
<i>PRODUITS CESS ELEM.C</i>		36 997	- 36 997	-100
<i>PRIX DE CESSION IMMOS FIN;</i>	45 964		45 964	N/S
<i>QUOTE-PART SUBVENT.I</i>	1 200	1 201	- 1	-0,08
- Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		43	- 43	-100
<i>AUTRES CHAR.EXCEP.GE</i>		43	- 43	-100
- Charges exceptionnelles sur opérations en capital	45 964	36 997	8 967	24,24
<i>VAL. NETTE DE CESSION DES IMMO</i>	45 964	36 997	8 967	24,24
Résultat exceptionnel	1 200	5 861	- 4 661	-79,53
- Impôts sur les bénéfices	3 431	2 796	635	22,71
<i>IMPOTS S/LES BENEFICES</i>	3 431		3 431	N/S
<i>IS IMPOTS SUR LES BENEFICES</i>		2 796	- 2 796	-100
Résultat net Comptable	19 441	15 847	3 594	22,68
Résultat net / chiffre d'affaires	44,00 %	43,41 %		

Annexe aux comptes annuels

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023 dont le total est de 304 522,60 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 19 441,07 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

SOMMAIRE

REGLES ET METHODES COMPTABLES

- Règles et méthodes comptables
- Changements de méthode

COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

- Etat des immobilisations
- Etat des amortissements

Informations et commentaires sur :

- Produits et avoirs à recevoir
- Charges à payer et avoirs à établir
- Composition du capital social

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

- Liste des filiales et participations

Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Principe de continuité d'activité ou d'exploitation,
- Principe d'indépendance des exercices,
- Principe de comptabilisation des coûts historiques,
- Principe de prudence,
- Principe de permanence des méthodes,
- Principe d'importance relative,
- Principe de non-compensation,
- Principe de bonne information,
- Principe de prééminence de la réalité sur l'apparence,
- Principe d'intangibilité du bilan d'ouverture.,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes:

Pour la mise en place des nouvelles normes comptables en vigueur à compter du 1er janvier 2005, l'entreprise a choisi d'opter pour la méthode dite simplifiée ou prospective PME.

Seules sont indiquées les informations significatives.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Un actif est un élément identifiable ayant une valeur positive pour l'entité, c'est-à-dire un élément générant une ressource que l'entité contrôle du fait d'évènements passés et dont elle attend des avantages économiques futurs.

1) Base amortissable :

Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,
Les actifs produits par la Société sont comptabilisés à leur coût de production,
Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale,
Les actifs acquis par voie d'échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

La valeur brute des éléments de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine, compte tenu des frais nécessaires pour mettre l'actif en place et pour le placer en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue par la direction de l'entreprise.

Ces éléments ne font pas l'objet d'une réévaluation légale ou libre.

Le coût d'acquisition est constitué du prix d'achat de l'immobilisation majoré des droits et taxes non récupérables, et minoré des rabais, remises, ristournes et escomptes obtenus.

Les frais accessoires qui ne font pas partie du prix d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Le règlement CRC n°2004-06 du 23 novembre 2004 impose de comptabiliser les immobilisations par composants lorsque ces derniers sont identifiés dès l'origine ou lors du remplacement d'un composant identifié en tant que tel à l'origine ou bien d'un élément qui n'avait pas été identifié comme composant.

La méthode par composant implique un plan d'amortissement pour chacun des composants ainsi comptabilisés.

Néanmoins, seuls les composants qui sont significatifs et qui conservent ce caractère au moment du renouvellement doivent être identifiés.

L'examen des immobilisations n'a pas mis en avant de composants significatifs devant être comptabilisés en tant que tel.

2) Méthodes et durée d'amortissement :

L'amortissement traduit le rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif par l'entreprise. Il est appliqué de manière constante pour tous les actifs de même nature ayant des conditions d'utilisation identique.

Les amortissements ont été calculés selon le mode linéaire ou dégressif. Le mode linéaire est appliqué à défaut de mode mieux adapté.

Sur le plan comptable, le plan d'amortissements est déterminé en fonction de la durée probable d'utilisation effective de l'immobilisation par l'entreprise.

Sur le plan fiscal, les durées de référence qui conditionnent le montant fiscalement admis demeurent les durées d'usage.

Ainsi, pour les structures d'immobilisations décomposées et pour les immobilisations non décomposées, il est possible d'utiliser l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction de la différence entre les amortissements admis fiscalement et les amortissements constatés en comptabilité.

Le comité d'urgence du Conseil National de la Comptabilité a proposé une mesure de simplification pour les PME qui ne dépasseraient pas deux des trois critères suivants :

- Total du bilan inférieur à 3 650 000 Euros,
- Chiffre d'affaires inférieur à 7 300 000 Euros,
- Nombre de salariés inférieur à 50.

Elles peuvent ainsi déterminer comptablement les amortissements de leurs immobilisations non décomposables en fonction des durées d'usage fiscales.

Cette mesure a été appliquée pour l'élaboration des comptes annuels de cet exercice en tenant compte des durées d'usage suivantes :

Logiciels informatiques	NA
Brevets	NA
Agencements, aménagements des terrains	NA
Constructions	NA
Agencement des constructions	NA
Matériel et outillage industriels	05 et 15 ans
Agencements, aménagements, installations	NA
Matériel de transport	NA
Matériel de bureau et informatique	03 ans
Mobilier	NA

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2017-01 du 05 mai 2017, modifié par le règlement ANC N°2017-03 du 03 novembre 2017
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce 2017 et mis à jour des différents règlements complémentaires à la date d'établissement des comptes annuels.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immob. au début de l'exercice	Augmentat°	Diminut°	Valeur brute des immob. à la fin de l'exercice	Réévaluation légal Valeur d'origine des immob. en fin d'exercice
Fonds commercial					
Autres					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillages industriels	209 251	12 108		221 359	
Installations générales, agencements divers					
Matériel de transport					
Autres immobilisations corporelles	11 356	420		420	
Immobilisations financières	46 512		45 964	548	
TOTAL	267 119	12 528	45 964	222 327	

Etat des amortissements

	Montant des amort. au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amort. afférents aux éléments sortis et reprises	Montant des amort. à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillages industriels	46 406	13 648		60 053
Installations générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport				
Autres immobilisations corporelles	297	123		420
TOTAL	46 703	13 771		60 474

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	1 908
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	1 908

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	553
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	553

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	3 243	65,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice	22	65,00
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice	20	65,00
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	3 245	65,00

Désignation de l'entreprise <u>ONCIME SAS</u>										Néant <input type="checkbox"/> *															
Adresse de l'entreprise <u>RUE DU 19EME DRAGON 56520 GUIDEL</u>																									
SIRET <table border="1" style="display: inline-table; vertical-align: middle;"> <tr><td>8</td><td>1</td><td>3</td><td>7</td><td>1</td><td>6</td><td>4</td><td>8</td><td>7</td><td>0</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>8</td></tr> </table>										8	1	3	7	1	6	4	8	7	0	0	0	1	8		
8	1	3	7	1	6	4	8	7	0	0	0	1	8												
Durée de l'exercice en nombre de mois * <u>1 2</u>										Durée de l'exercice précédent * <u>1 2</u>															
										Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>															
ACTIF										Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3											
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles		Fonds commercial *		010		012																		
			Autres *		014		016																		
	Immobilisations corporelles *				028	221 779	030	60 474					161 305												
	Immobilisations financières * (1)				040	548	042						548												
	Total I (5)				044	222 327	048	60 474					161 854												
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																			
		Marchandises *		060		062																			
	Avances et acomptes versés sur commandes				064		066																		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	1 908	070							1 908												
				Autres * (3)		072	125	074					125												
	Valeurs mobilières de placement				080	109 571	082						109 571												
	Disponibilités				084	31 065	086						31 065												
	Charges constatées d'avance *				092		094																		
	Total II				096	142 669	098						142 669												
Total général (I + II)				110	364 996	112	60 474					304 523													
PASSIF												Exercice N 1		NET											
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *						120					210 925													
	Écarts de réévaluation						124																		
	Réserve légale						126					1 977													
	Réserves réglementées *						130																		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *						131)	132		54 327													
	Report à nouveau									134															
	Résultat de l'exercice									136		19 441													
	Subventions d'investissement									137		12 421													
	Provisions réglementées									140															
Total I									142		299 090														
Provisions pour risques et charges									Total II	154															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées									156															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours									164															
	Fournisseurs et comptes rattachés *									166		1 003													
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)						169)	172		4 429													
	Produits constatés d'avance									174															
Total III									176		5 432														
Total général (I + II + III)									180		304 523														
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195																		
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182				12 528														
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184				45 964														

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise <u>ONCIME SAS</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018	
				Exercice N clos le <u>31/12/2023</u>	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209	210
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215	214
				Services *	217
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222
	Production immobilisée *				224
	Subventions d'exploitations reçues				226
	Autres produits				230
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234
	Variation de stocks (marchandises) *				236
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244
	Rémunérations du personnel *				250
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252
	Dotations aux amortissements *				254
	Dotations aux provisions				256
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *)		259	262
		(dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		260	
Total des charges d'exploitation (II)					264
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)					270
Produits financiers (III)	280	620	Charges financières (V)	294	
Produits exceptionnels (IV)				290	
Charges exceptionnelles (VI)	des PME innovantes (art. 217 octies)		347	300	
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		348		
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306	
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)					310
B – RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316	
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318	
	Provisions non déductibles *			322	
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	3 431
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989	
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991			
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septdecies)	993	
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643	
	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647	
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art.39 decies E)	641		
Déduction exceptionnelle (Art 39 decies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 decies G)	649		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					352
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				22 872	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat :				
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					370
Bénéfices col. 1 Déficit col. 2				22 872	372

③

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : ONCIME SASNéant *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
		ACTIF IMMOBILISÉ								
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	209 251	442	12 108	444		446	221 359	
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		
	Matériel de transport	460		462		464		466		
	Autres immobilisations corporelles	470	11 356	472	420	474		476	420	
Immobilisations financières		480	46 512	482		484	45 964	486	548	
TOTAL		490	267 119	492	12 528	494	45 964	496	222 327	

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice		
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES								
Fonds commercial		495		497		498		499		
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		
	Constructions	520		522		524		526		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	46 406	532	13 648	534		536	60 053	
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		
	Matériel de transport	550		552		554		556		
	Autres immobilisations corporelles	560	297	562	123	564		566	420	
TOTAL		570	46 703	572	13 771	574		576	60 474	

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		Part b cco	Part a cco								

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values					
					Court terme *	Long terme				
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦	⑧			
1	45 948		45 948	45 948						
2	15		15	15						
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										
TOTAL	578	45 964	580	45 964	584	45 964	586	581	587	589
Plus-values taxables à 19 % ⁽¹⁾		579		Régularisations	590		583	594	595	
TOTAL					596		585	597	599	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ONCIME SAS Néant *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602	604	606
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603	605	607
	Autres provisions réglementées *	610	612	614	616
Provisions pour risques et charges		620	622	624	626
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632	634	636
	Sur stocks et en cours	640	642	644	646
	Sur clients et comptes rattachés	650	652	654	656
	Autres provisions pour dépréciation	660	662	664	666
TOTAL		680	682	684	686

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Fonds commercial	681		683	
Autres immobilisations incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques mat. et outillage	730		735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice	982 ter	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	960	
Total des déficits restant à reporter	970	

III DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives		381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin	325	
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	327	
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *		380
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS	326	
N° du centre de gestion agréé		388
Montant de la TVA collectée		374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)		378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant		399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2023 : Etat préparatoire.

Désignation de l'entreprise:ONCIME SAS.....										Néant <input checked="" type="checkbox"/> *			
Exercice ouvert le: ..01./01./2023. et clos le:31./12./2023						Données en nombre de mois		1	2				
DÉCLARATION DES EFFECTIFS													
Effectif moyen du personnel * :										376			
Dont apprentis										657			
Dont handicapés										651			
Effectifs affectés à l'activité artisanale										861			
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE													
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE													
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises										108			
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées										118			
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										119			
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges										105			
TOTAL 1										106			
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée													
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										115			
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation										143			
Subventions d'exploitation reçues										113			
Variation positive des stocks										111			
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée										116			
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation										153			
TOTAL 2										144			
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾													
Achats										121			
Variation négative des stocks										145			
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances										125			
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										146			
Taxes déductibles de la valeur ajoutée										133			
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)										148			
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée										128			
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois										135			
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante										150			
TOTAL 3										152			
IV - Valeur ajoutée produite													
Calcul de la valeur ajoutée										(total 1 + total 2 - total 3)		137	
V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises													
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).										117			
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE													
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE													
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case										020			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)						022		Effectifs au sens de la CVAE *		023			
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)										026			
Période de référence				024		/		/		160			
Date de cessation						/		/					

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant *

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	150	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	3245

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1) Néant *

N° de dépôt

Exercice clos le

SIREN

Dénomination de l'entreprise

Adresse (voie)

Code postal Ville

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>
Forme juridique <input type="text"/>	Dénomination <input type="text"/>	N° SIREN (si société établie en France) <input type="text"/>	% de détention <input type="text"/>
Adresse : N° <input type="text"/> Voie <input type="text"/>		Code Postal <input type="text"/>	Commune <input type="text"/> Pays <input type="text"/>

SAGE Experts-comptables janvier 2023 : Etat préparatoire.

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice 2033-NOT-SD.



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD
2023

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	<input checked="" type="checkbox"/>
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe			Régime réel normal		
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social:		
ONCTIME SAS RUE DU 19 ^{ME} DRAGON 56520 GUIDEL					
SIRET	8	1	3	7	1 6 4 8 7 0 0 0 1 8
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		

RÉGIME FISCAL DES GROUPES					
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
SIRET					

B ACTIVITÉ					
Activités exercées	Location et location-bail d'autres machines, équipements et				Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)					
1. Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
Bénéfice imposable à 15 %	22 872	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			
2. Plus-values					
PV à long terme imposables à 15 %		PV à long terme imposables à 19 %		PV exonérées (art. 238 quinquies)	
Autres PV imposables à 19 %		PV à long terme imposables à 0%			
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	<input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	<input type="checkbox"/>		
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	<input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	<input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies	<input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	<input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine – Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	<input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies <input type="checkbox"/>					
Société d'investissement immobilier cotée	<input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15%	
4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)					

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.					

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%					

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%					

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)					
1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre					
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée			Nom/Adresse		
			N°		
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre					
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			Nom/Adresse		
			N°		

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		OUI	<input checked="" type="checkbox"/>	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé
				SAGE GENERATION EXPERTS	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:			Nom et adresse du conseil:		
SARL BPA GECORIN 9 RUE DU PORT 72000 LE MANS Tél: 02.43.25.26.27			Tél:		
OGA/OMGA	Viseur conventionné	(Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:		
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :			Date:	08012024	Lieu: GUIDEL
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné			Qualité et nom du signataire: JL DANET PRESIDENT		
			Signature :		
Examen de conformité fiscale (ECF)		prestataire :			

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice
A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a	
EBITDA fiscal de l'exercice	b	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) – 75 % x (c-1)	(c-2)	
B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé		
Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d	
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e	
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f	
C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation		
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g	
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h	

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report
A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i	
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)	
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)	
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)	
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j	
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) – (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k	
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l	

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

		Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q				
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r				

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) – (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant

2023	Détermination du résultat net de cession, de concession ou de sous-concession de brevets et d'actifs incorporels assimilés imposable à taux réduit	2468
------	---	------

(À souscrire par les entreprises non membres d'un groupe fiscal au sens de l'article 223 A du CGI)

1. Modalités de calcul du résultat net imposable au taux réduit de 10 %

1	2	3	4	5	6	7	
Actif, bien ou service, famille de biens ou services	Dénomination	Date de premier exercice de l'option	Résultat net déficitaire restant à reporter au titre de l'exercice précédent	Résultat net de l'exercice	Rapport d'assujettissement au taux réduit de l'exercice	Résultat net imposable à taux réduit	
						imputé sur le déficit de l'exercice 7a	imposé à 10 % 7b
Total							

2. Résultat net imposable à taux réduit calculé en faisant usage du rapport de remplacement

	Date de l'agrément	Résultat net imposable à taux réduit sous agrément
Total		

Taux réduit d'impôt sur les sociétés
Détermination des bénéfices soumis au taux réduit
(art 219 I b du CGI, article 46 quater -0ZZ bis A de l'annexe III)

CALC219BF4 (2023)

Identification de la société

Désignation de la société et adresse de son principal établissement

Numéro SIRET du principal établissement

Code APE

ONCIME SAS RUE DU 19EME DRAGON 56520 GUIDEL
81371648700018
7739Z

Adresse du siège social si différente

I . Résultats de l'exercice

A. Résultats imposables dans les conditions de droit commun	
a	Bénéfice net de l'exercice avant imputation des déficits antérieurs 22 872
b	Dont plus-value nette à court terme
c	Déficits ou amortissements réputés différés imputés au titre de l'exercice
B. Résultats relevant du régime des plus-values à long terme	
d	Plus-value nette à long terme de l'exercice
e	Dont résultat net de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1
f	Dont moins-values à long terme ou déficits imputés au titre de l'exercice

II . Bénéfices soumis au taux réduit

g	Montant maximum exigible au taux réduit : 42500 € x durée de l'exercice en mois /12 42 500	
h	Dont plus-value nette à court terme imposable	
i	Dont résultat net imposable dans les conditions de droit commun autre que la plus-value nette à court terme de l'exercice 22 872	
j	Dont résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
k	Dont plus-value nette à long terme autre que le résultat net imposable de la concession de licences d'exploitation CGI art 39 terdecies -1	
Total lignes h à k		22 872

l **III . Bénéfices soumis au taux normal** (a-c-h-i)

m **IV . Plus-value nette à long terme soumise au taux de 19%** (d-j-k)

